

Mercredi 25 avril 2018

La Métropole Rouen Normandie et la Direction Générale des Finances Publiques se rapprochent dans le cadre de la simplification administrative

Frédéric Sanchez, Président de la Métropole Rouen Normandie et Fabienne Dufay, Directrice des Finances Publiques de la Région Normandie (DGFIP), ont signé ce mardi 17 avril 2018, une convention de partenariat visant à l'amélioration de la gestion publique. Travaillant en étroite collaboration, les deux administrations ont souhaité renforcer leur travail commun afin de mieux répondre ensemble aux attentes des usagers, et de tenir compte des évolutions réglementaires récentes. D'une durée de trois ans, la convention a la volonté d'améliorer la chaîne du recouvrement des recettes non fiscales, de renforcer la coopération pour améliorer, optimiser et fiabiliser les bases fiscales et alléger le contrôle de la dépense pour une meilleure efficacité.



L'optimisation de la facture d'eau : un exemple concret de partenariat

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le partenariat entre la Métropole et la DGFIP a notamment donné la possibilité aux usagers le souhaitant de faire mensualiser, à leur demande, leur facture d'eau. Réglé sur 10 mois, cette mensualisation permet aux demandeurs de lisser leur consommation.

Dans cette démarche un « partenariat social » a également été mis en place entre les deux structures. Les usagers rencontrant des difficultés financières peuvent saisir directement (mail, téléphone ou rencontre si besoin) la Métropole ou la trésorerie pour les aider à solder leur dû selon leur situation.